

[Concertation plan autisme : bonnes pratiques concernant l'organisation du 1er recours](#) [1]

L'Agence régionale de santé Bourgogne Franche-Comté (ARS) organise une concertation territoriale dans le cadre de la préparation du 4e plan autisme « afin de recueillir les bonnes pratiques existantes ou souhaitables en matière d'accès aux interventions précoces dès le repérage des troubles neuro-développementaux, dont les troubles du spectre autistique. »

Consultation ouverte jusqu'au 6 octobre 2017.

[En savoir plus \(ARS Bourgogne-Franche-Comté\)](#) [2]

Liens

[1] <https://www.inshea.fr/fr/content/concertation-plan-autisme-bonnes-pratiques-concernant-lorganisation-du-1er-recours>

[2] <https://www.bourgogne-franche-comte.ars.sante.fr/concertation-plan-autisme-bonnes-pratiques-concernant-lorganisation-du-1er-recours>